

Alès, le 09 avril 2026

Service des assemblées

Affaire suivie par : Patrick CATHELINÉAU

Tél : 04.66.56.42.82

N/Réf : CR/PC/DG.2026

Objet : Convocation Bureau de Communauté

P.J. :

- Note relative à l'ordre du jour

- Procès-Verbal du Bureau de Cté du 17 décembre 2025

Madame, Monsieur le Conseiller communautaire et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du **Bureau** de Communauté qui se tiendra le :

Mercredi 15 avril 2026 à 17 h 30
Salle des Assemblées
Bâtiment ATOME
2 Rue Michelet à ALES

L'ordre du jour de ce Bureau sera le suivant :

I. ASSEMBLÉES

Approbation du procès-verbal du Bureau de Communauté du 17 décembre 2025

DGA RESSOURCES

II. STRATÉGIE FINANCIÈRE

1. Modification partielle de la délibération B2023_03_02 du Bureau de Communauté en date du 29 juin 2023 concernant la commune de Saint Sébastien d'Aigrefeuille

DGA DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

III. DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2. Cession d'un bâtiment d'activité situé sur la commune d'Alès au profit de Mr et Mme DJOUDI

DGA CADRE DE VIE

IV. INFRASTRUCTURES

3. Réalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) des communes de Concoules et Sénéchas
4. Commune de Branoux-les-Taillades, travaux de renouvellement du réseau d'eau potable - Chemin des Pradals, Secteur des Caussiers Hauts - Problématique CVM
5. Commune de Les Salles-du-Gardon, travaux de renouvellement du réseau d'eau potable - Chemin de la Foux, Secteur Aubenas - Problématique CVM
6. Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable fuyard – Commune d'Alès - Rue Fernand Pelloutier – Tranche 1.
7. Réalisation du schéma directeur d'assainissement collectif – Commune de Concoules
8. Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif, Avenue de la République, Commune de Saint Christol lez Alès

V. RENOUELEMENT URBAIN

9. Demandes de subventions - Rénovation de l'éclairage public - Remplacement par des luminaires à LED dans 18 communes
10. Demandes de subventions Télégestion de l'éclairage public - Remplacement de 220 horloges astronomiques indépendantes par des horloges astronomiques communicantes - Ville d'Alès

DGA POLITIQUES PUBLIQUES

VI. ÉDUCATION – ENFANCE - JEUNESSE

11. Demande de subventions à l'État pour le Programme de Réussite Éducative

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur le Conseiller communautaire et Cher(e) Collègue**, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
de la Communauté Alès Agglomération

Christophe RIVENQ





BUREAU DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU MERCREDI 15 AVRIL 2026

17 h 30

NOTE RELATIVE A L'ORDRE DU JOUR

I. ASSEMBLÉES

Approbation du Procès-Verbal du Bureau de Communauté du 17 décembre 2025

Il convient d'approuver le Procès-verbal du Bureau de Communauté du 17 décembre 2025, ci-joint.

Les remarques éventuelles apportées par les membres du Bureau de Communauté doivent parvenir de façon succincte au service des assemblées, avant la tenue de la séance, afin que Monsieur le Président puisse en donner lecture lors de l'Assemblée.

DGA RESSOURCES

II. STRATÉGIE FINANCIÈRE

1. Modification partielle de la délibération B2023_03_02 du Bureau de Communauté en date du 29 juin 2023 concernant la commune de St Sébastien d'Aigrefeuille

Un fonds de concours d'un montant de 3 640 € avait été octroyé à la commune de St Sébastien d'Aigrefeuille pour le projet de « Travaux accotement stabilisé le long de la RD 217 ».

À la demande de la commune qui a obtenu des subventions d'un montant supérieur à celui attendu, il est proposé de réintégrer le montant du fonds de concours dans les fonds de concours d'investissement 2021-2026

DGA DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

III. DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2. Cession d'un bâtiment d'activité au profit de Mr et Mme DJOUDI sur la commune d'Alès

Alès Agglomération est propriétaire du bâtiment dit « Cévennes venaison » comprenant 632 m² d'atelier, sur 1 800 m² de terrain cadastré section AN0131 situé sur la commune d'Alès.

M et Mme Djoudi, gérants de la société SAS Djoudi Viande dont le siège social est Avenue Monge à Alès, sont en recherche d'un bâtiment pour développer leur activité. Ils souhaitent apporter de nouveaux services aux professionnels gros/demi-gros. Ce projet entraînera la création de 5 emplois à 3 ans.

Considérant l'état général de ce bâtiment fortement détérioré depuis la fin de l'activité de venaison, les travaux de rénovation et de remise en état ont été estimés à 146 000 € (devis reçus). L'estimation de France Domaines fait état d'une proposition à 228 000 € à laquelle peut être soustraite le coût des travaux.

Il est ainsi proposé de vendre ce bâtiment 80 000 € à M et Mme Djoudi.

DGA CADRE DE VIE

IV. INFRASTRUCTURES

3. Réalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) des communes de Concoules et Sénéchas

Le précédent Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) de la commune de Concoules a été réalisé par le bureau d'études Cereg en 2014, comme celui de la commune de Sénéchas.

Le rendement du réseau n'est cependant pas satisfaisant sur ces deux communes. Aussi, les actions qui interviendront au cours de la nouvelle étude (sectorisation, recherche de fuites, installation de comptages supplémentaires) et qui seront prescrites dans le programme de travaux devront permettre d'améliorer ce rendement.

Par ailleurs, les deux ressources de la commune de Concoules ne disposent pas d'une Déclaration d'Utilité Publique. De plus, la ressource des Vers génère des difficultés d'exploitation en automne.

L'actualisation des SDAEP des communes de Concoules et Sénéchas permettra à la Collectivité de se doter d'un outil de hiérarchisation et de planification des travaux sur le court, moyen et long terme, solutionnant les problèmes rencontrés sur ce territoire. L'étude contiendra une modélisation numérique, absente pour le moment sur ce périmètre.

Il est proposé d'approuver la réalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) des communes de Concoules et Sénéchas.

4. Commune de Branoux-les-Taillades, travaux de renouvellement du réseau d'eau potable - Chemin des Pradals, Secteur des Caussiers Hauts - Problématique CVM

Le Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) est un agent cancérigène pour l'Homme et sa concentration dans l'eau destinée à la consommation humaine doit être inférieure à 0.5 µg/l. Aussi, conformément aux instructions de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, Alès Agglomération a engagé un état des lieux des anciennes canalisations d'eau potable, en PVC, à risque de migration du CVM (PVC antérieur à 1980).

La migration du CVM dans l'eau est d'autant plus forte que le temps de séjour de l'eau dans la conduite ainsi que sa température sont élevés.

Suite à la réalisation de deux analyses de potabilité, il s'est avéré que sur la commune de Branoux-les-Taillades, Chemin des Pradals, secteur Caussiers Hauts, un tronçon de 950 m en PVC ancien, posé avant 1980, présentait un taux de CVM supérieur à la limite de qualité.

Une purge automatique du réseau a été installée dans un premier temps et il convient, à présent, de renouveler la conduite non-conforme ciblée.

Il est proposé d'approuver la réalisation de ces travaux dont le coût prévisionnel s'élève à 388 533 € HT.

5. Commune de Les Salles-du-Gardon, travaux de renouvellement du réseau d'eau potable - Chemin de la Foux, Secteur Aubenas - Problématique CVM

Le Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) est un agent cancérigène pour l'Homme et sa concentration dans l'eau destinée à la consommation humaine doit être inférieure à 0.5 µg/l. Aussi, conformément aux instructions de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, Alès Agglomération a engagé un état des lieux des anciennes canalisations d'eau potable, en PVC, à risque de migration du CVM (PVC antérieur à 1980).

La migration du CVM dans l'eau est d'autant plus forte que le temps de séjour de l'eau dans la conduite ainsi que sa température sont élevés.

Suite à la réalisation de deux analyses de potabilité, il s'est avéré que sur la commune de Les Salles-du-Gardon, Chemin de la Foux, secteur Aubenas, un tronçon de 700 ml en PVC ancien, posé avant 1980, présentait un taux de CVM supérieur à la limite de qualité.

Une purge automatique du réseau a été installée dans un premier temps et il convient, à présent, de renouveler la conduite non-conforme ciblée.

Il est proposé d'approuver la réalisation de ces travaux dont le coût prévisionnel s'élève à 332 190 € HT.

6. Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable fuyard – Commune d'Alès -- Rue Fernand Pelloutier – Tranche 1.

Le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable d'Alès a mis en évidence la nécessité de renouveler les conduites d'alimentation en eau potable les plus vétustes et donc les plus vulnérables à l'apparition de fuites afin d'optimiser les performances des réseaux d'eau potable.

Les travaux proposés sur la rue Fernand Pelloutier s'inscrivent pleinement dans l'action "ECO 2 : Remplacement des conduites et des branchements fuyards" du Schéma Directeur et consistent à remplacer 393 m de vieilles conduites en amiante ciment, sujettes aux fuites et aux casses, par des conduites en fonte plus performantes.

En effet, sur ce secteur, la REAAL a réalisé ces dernières années de nombreuses réparations, entraînant des ruptures d'alimentation en eau et des pertes d'eau conséquentes. Le remplacement de ces canalisations s'avère donc indispensable.

Il est proposé d'approuver la réalisation de ces travaux dont le coût prévisionnel s'élève à 224 694,24 € HT.

7. Réalisation du schéma directeur d'assainissement collectif - Commune de Concoules

L'arrêté interministériel du 21 juillet 2015, et son arrêté interministériel modificatif du 31 juillet 2020, relatifs aux systèmes d'assainissement collectif, imposent la réalisation d'un diagnostic des systèmes d'assainissement des eaux usées au moins tous les 10 ans. Le système d'assainissement collectif de la commune de Concoules a fait l'objet d'un diagnostic complet en 2012.

La station d'épuration actuelle étant vétuste, il est envisagé à long terme la construction d'une nouvelle unité de traitement. Le schéma d'assainissement permettra de définir les charges actuelles et futures que traitera l'ouvrage épuratoire projeté.

L'étude nécessaire peut être subventionnée par le Conseil Départemental du Gard et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Il est proposé d'approuver la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement collectif de la commune de Concoules.

8. Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif, Avenue de la République, Commune de Saint Christol lez Alès

Le diagnostic du réseau d'assainissement collectif de la commune de Saint Christol lez Alès a montré que les collecteurs d'eaux usées de l'avenue de la République drainent d'importants volumes d'eaux claires parasites.

Leur réhabilitation permettra d'améliorer le fonctionnement du réseau de collecte et de la station d'épuration communale de Saint Christol lez Alès.

Il est proposé d'approuver la réalisation des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif de l'avenue de la République sur la commune de Saint Christol lez Alès dont le coût prévisionnel s'élève à 253 000,00 € HT.

V. RENOUELEMENT URBAIN

9. Demandes de subventions - Rénovation de l'éclairage public - Remplacement par des luminaires à LED sur 18 communes de l'Agglomération

Alès Agglomération a pour ambition de faire bénéficier ses communes membres d'un programme de rénovation de leur parc d'éclairage public, dans un souci combiné de réaliser des économies budgétaires, de préserver la biodiversité et de réduire le bilan carbone.

Les communes d'Anduze, Aujac, Bagard, Boisset-et-Gaujac, Boucoiran et Nozières, Brouzet les Alès, Chamborigaud, Génolhac, Laval-Pradel, Les Salles du Gardon, Lézan, Massillargues-Atuech, Saint Christol lez Alès, Saint Hilaire de Brethmas, Saint Jean du Pin, Saint Privat des Vieux, Saint Sébastien d'Aigrefeuille et Salindres souhaitent être dotées de luminaires à LED.

Dans ce cadre, il est proposé de solliciter les financeurs potentiels pour la réalisation de cette opération dont le coût estimatif s'élève à 476 938,45 € HT.

10. Demandes de subventions Télégestion de l'éclairage public - Remplacement de 220 horloges astronomiques indépendantes par des horloges astronomiques communicantes - Ville d'Alès

Alès Agglomération a pour ambition de faire bénéficier ses communes membres d'un programme de rénovation de leur parc d'éclairage public, dans un souci combiné de réaliser des économies budgétaires, de préserver la biodiversité et de réduire le bilan carbone.

La commune d'Alès souhaite mettre en place un pilotage à distance de ses horloges astronomiques de commande de l'éclairage public avec un système de télégestion universel par radio de type « LoRa ».

Étant équipée d'horloges astronomiques obsolètes et non compatibles avec ce système de télégestion centralisé, il convient de remplacer 220 horloges astronomiques indépendantes par 220 horloges astronomiques communicantes pilotées et compatibles au système de télégestion.

Dans ce cadre, il est proposé de solliciter les financeurs potentiels pour la réalisation de cette opération dont le coût estimatif s'élève à 115 000 € HT.

DGA POLITIQUES PUBLIQUES

VI. ÉDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE

11. Demande de subventions à l'État pour le Programme de Réussite Éducative

Le Programme de Réussite Éducative est un dispositif du volet Éducation dans le cadre de la Politique de la Ville, pour les jeunes entre 2 et 16 ans issus d'un quartier Politique de la Ville.

Aussi afin d'apporter une réponse en matière de soutien individuel auprès des publics concernés, il est proposé de demander une subvention à l'État au titre du programme de Réussite Éducative.